

Réf: Dossier N° 014821

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EQUATORIAL TEAK COMPANY SARL »

Siège social Abidjan, Cocody DEUX PLATEAUX ANGRE LES
OSCARS, LOT 652, ILOT 33, PARCELLE 271, SECTION CX

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/04/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EQUATORIAL TEAK COMPANY SARL »

Objet : Récolte du bois de Sodefor, principalement du bois de Teck et Gmelina; Fraisage du bois; Exploitation du bois récolté vers le marché international; Toutes autres activités liées à l'exploitation de l'activité principale.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 8,000,000 F CFA divisé en (800) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody DEUX PLATEAUX ANGRE LES
OSCARS, LOT 652, ILOT 33, PARCELLE 271, SECTION CX

Dirigeant(s) : M BHAVESHKUMAR AMRUTLAL PATEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02698 du 09/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16511/GTCA/RC/2021 du 09/07/2021

